



## 2 contraventions en une semaine (utilisatrice de train)

Par **IAE**, le **27/05/2011** à **11:55**

Bonjour,

je me rends à mon travail par le train et la semaine dernière j'ai eu deux PV et j'aimerais bien savoir, si vous pensez qu'il serait utile de contester:

Le premier PV par rapport à la vignette que je n'avais pas posé à l'endroit prévu, (ma propre faute - en plus elle se trouvait dans le véhicule, je l'ai faxé le lendemain à la Gendarmerie, mais je dois payer une amende de 35 EUR!

Le deuxième PV deux jours plus tard, stationnement gênant, encore 35 EUR, parce que je ne trouvais pas de place sur le parking devant la gare.

Mais j'ai nullement gêné, j'étais dans une petite rue sans circulation, bien serré contre le mur d'une maison.

Qu'est-ce que je peux faire?

Merci pour votre aide

Par **razor2**, le **27/05/2011** à **12:15**

Bonjour, toute contestation est vouée à l'échec.

La première infraction est constituée, vous le reconnaissez vous même.

Pour la deuxième, il faudrait que vous apportiez la preuve que vous n'avez pas commise cette infraction, chose impossible à faire pour une infraction au stationnement.

A part payer, vous n'avez rien d'utile d'autre à faire.

Cordialement